

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

RELAIS DU BIEN ETRE

12 RUE BEGAND,

10000 TROYES, FRANCE

représenté par :

Monsieur FABRICE PROVIN, PRÉSIDENT

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

IM010230001

à effet du 04/08/2026

La garantie financière est apportée par : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : AXA FRANCE IARD, 313 TERRASSES DE L'ARCHE, 92727 NANTERRE CEDEX, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 04/08/2029. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation un mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout changement dans les éléments de son dossier (article R. 211-21 du code du tourisme) :

- * dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,
- * ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 04/08/2026 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,
Le 04/08/2026

Le Président de la commission d'immatriculation



Michel VENEAU